



Rapport d'activité 2015

Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile



S P I T E X

*Hilfe und Pflege zu Hause
Aide et soins à domicile*

Sommaire

Editorial	4
Comité	7
Avant-propos de Jürg Schläfli	8
Secrétariat	10
1 ^{er} Symposium de l'ASD	11
Contrat de prestations: négociations avec le Canton	13
Développement de la branche	14
Formation professionnelle	18
Projets	21
Communication	22
Boutique en ligne Spitexshop	24
Bilan	26
Compte d'exploitation	28
Annexe aux comptes annuels	29
Rapport de l'organe de révision	30
Engagement de l'ASD au sein de diverses instances	31
Explications	33
Impressum	34



Lisa Humbert-Droz, présidente de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile

Chère lectrice,
Cher lecteur,

Le 23 mai, j'arriverai au terme du temps passé comme présidente de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile. Durant treize ans, j'ai eu le privilège de diriger l'association cantonale aux côtés d'un comité aussi dévoué que compétent et de défendre en première ligne les intérêts de nos membres. Cet éditorial est le dernier que je signe, permettez-moi donc d'établir une sorte de rapport final.

Sous le contrôle de la politique de la santé de la Confédération et du Canton, le développement du secteur de la santé a profondément transformé les soins de santé de base ambulatoires. Le nouveau financement des soins, le transfert de compétences des communes vers le canton en ce qui concerne les services d'aide et de soins à domicile (ASD), l'introduction des DRG (diagnosis related groups) et des forfaits par cas, l'autorisation donnée aux fournisseurs privés de dispenser leurs prestations au titre de prestataires mandatés par le Canton, l'obligation de formation, l'important train de mesures EOS2014 et bien d'autres mesures encore ont chamboulé la branche et l'ont transformée en profondeur.

Le secteur de l'ASD d'utilité publique a su répondre à ces changements et se développer de manière à former une branche. Désormais, nous sommes visibles et on nous écoute. Les enquêtes le montrent: près de 80% des personnes interrogées connaissent nos organisations d'ASD et leur font confiance. À mon avis, elles ont tout à fait raison.

Nous devons nous appuyer sur ce constat pour bâtir. Le secteur de la santé n'est pas immobile, les conditions cadre vont continuer à se modifier. Les prestations d'ASD seront-elles mises au concours? Qu'est-ce que cela signifie pour nous? Les services d'ASD vont-ils se transformer en centres de santé ambulatoires qui engageront le personnel nécessaire, y compris les médecins, à l'image des centres qu'on rencontre à l'étranger? Quel que soit ce qui nous attend, notre branche sera appelée à défendre ses propres intérêts ainsi que ceux de la population. La réussite dépendra dans une bonne mesure de sa cohésion et de l'importance que les organisations d'ASD accordent à la subordination de leurs revendications individuelles aux buts supérieurs de l'ensemble de la branche.

Chez certains de nos membres, la tendance à se retirer des activités communes est palpable. Je peux comprendre qu'une organisation prenne en compte ses propres intérêts et qu'elle ne se range aux côtés de la branche que lorsque l'activité envisagée ne lui porte pas atteinte. Or, si cette attitude occasionne des dommages à la branche, les organisations risquent d'avoir elles-mêmes des problèmes car les milieux de la politique et les autorités n'établissent pas de conditions cadre spécifiques pour chaque service d'ASD. Ils se contentent de fixer des règles applicables à tous. C'est pourquoi, dans l'intérêt des organisations, le comité a pour tâche de trouver le dénominateur commun le plus élevé. Ce qui ne peut être le cas que si chaque membre considère les thèmes généraux comme supérieurs à sa position personnelle.

Je suis (j'ai été) une présidente de l'Association cantonale bernoise d'ASD passionnée et je n'ai pas un seul jour regretté d'avoir, il y a treize ans, répondu par oui à la demande de la Commission de recrutement de l'époque. Les tâches sont variées et intéressantes, la combinaison entre faits/contrainte et facteur humain reste fascinante.

Je n'aurais pas pu désirer meilleur comité. Mes collègues et moi débattons ouvertement des questions posées et nous nous mettons d'accord. Nous avons travaillé de manière intense pour élaborer des stratégies et vécu des expériences empreintes de joyeuse camaraderie. Je n'aurais pas pu espérer un secrétariat plus performant. Avec Jürg Schläfli, on discute avec énergie et on atteint des résultats. De plus, ses collaboratrices sont non seulement compétentes mais elles ne reculent jamais devant le travail supplémentaire.

Je n'aurais pas pu souhaiter de meilleurs sociétaires. Des membres des comités ou des services d'ASD ont toujours été prêts à me donner un aperçu du fonctionnement de leur service et à discuter de leur position concernant des questions spécifiques.

Comité

Les membres qui s'adonnent à une critique constructive contribuent largement à atteindre le dénominateur commun le plus élevé.

Je vous remercie ainsi que tous ceux avec qui j'ai eu des échanges à propos de l'ASD et vous souhaite de tout cœur santé et succès pour l'avenir.

Le 23 mai, la personne désignée pour me succéder reprendra, en compagnie d'un comité compétent, la responsabilité de la destinée des organisations d'ASD à but non lucratif d'utilité publique. Je la félicite pour son élection et lui souhaite une bonne dose de chance, force et persévérance!

*Lisa Humbert-Droz
Présidente*

Merci Lisa!

Sur l'une des nombreuses cartes de vœux atypiques et surprenantes de Lisa on pouvait lire «Qui ne croit pas aux miracles n'est pas réaliste!». Nous ignorons si Lisa croit réellement aux miracles mais nous sommes sûrs d'une chose: quel qu'ait été le défi, aussi énorme fût-il, elle a su apporter des pistes de solution souvent non conformistes mais toujours réalistes. Lisa a eu maintes occasions de faire appel à son talent; citons notamment la mise sur pied des grands projets Régionalisation et Standards avec indicateurs pour les prestations d'ASAD, la vague de fusions qui a suivi (de 127 organisations à 51 aujourd'hui), le train d'économies EOS 2014, la campagne de marketing, les innombrables négociations ainsi que le premier symposium de l'ASD du 28 octobre 2015.

Pour ce prodigieux engagement et surtout pour les multiples rencontres, discussions et réflexions enrichissantes concernant non seulement le secteur du maintien à domicile et la politique (de la santé) mais aussi l'art et la culture, nous te disons du fond du cœur merci!

Tes collègues du comité



De g. à d.: Thomas Heuberger, Rahel Gmür, Markus Irniger, Lisa Humbert-Droz, Urs Kernen, Erika Wüthrich Rösch, Beat Ursenbacher, Lars Guggisberg

Présidence

Lisa Humbert-Droz, Hodlerstrasse 16, 3011 Berne
secteur «Finances» jusqu'au 20 mai 2015

Vice-présidence

Beat Ursenbacher, Zälglistrasse 36, 3202 Frauenkappelen
secteur «Stakeholders» (partenaires)

Membres du comité

Rahel Gmür, Falkenplatz 9, 3012 Berne
secteurs «Formation» et «Développement de la branche»

Lars Guggisberg, Hofweg 7, 3038 Kirchlindach
secteurs «Droit» et «Politique»

Thomas Heuberger, Staatsstrasse 6, 3652 Hilterfingen
secteurs «Stakeholders» (partenaires) et «Politique»

Markus Irniger, Zentralstrasse 115, 2500 Biel-Bienne 7
secteur «Finances» dès le 21 mai 2015

Urs Kernen, Untere Gasse 2, 3800 Unterseen
secteur «Développement de la branche»

Erika Wüthrich Rösch, Farbweg 11, 3400 Burgdorf
secteur «Soins, prestations d'aide ménagère et d'encadrement social»

Avant-propos de Jürg Schläfli



Parlons d'hétérogénéité, de qualité et de prochains adieux

Le mot «hétérogénéité» est sur toutes les lèvres. Aussi est-il répété plusieurs fois dans le présent rapport d'activité. Hétérogénéité ne signifie rien d'autre que diversité, et cette diversité devient un thème de discussion parce que les conditions très disparates des organisations d'ASD actives dans le canton de Berne sont soumises à un système de financement homogène. L'émergence si fréquente de la notion d'hétérogénéité est sans nul doute justifiée, sur le plan fédéral comme sur le plan cantonal. Mais le risque existe que ce terme soit utilisé comme un prétexte pour défendre ses intérêts propres sans être tenu de se pencher sur les faits. Il peut réveiller des émotions, notamment lorsqu'il est question de rétribution hétérogène. La notion d'hétérogénéité dans le contexte de l'ASD n'est pas définie. Il est contreproductif d'utiliser le terme d'hétérogénéité à des fins idéologiques, par exemple lorsque des divergences ne sont pas réglées mais que les grands services d'ASD s'opposent aux petits, les urbains aux ruraux. Ce sont des schémas réducteurs qui créent des fronts abritant souvent des valeurs et une appréhension différentes des prestations que les organisations d'ASD sont chargées de fournir, de la manière dont elles doivent le faire ainsi que de leurs bénéficiaires. Les différentes conceptions de la qualité jouent également un rôle non négligeable. La notion de qualité est elle-même sujette à interprétation. Est-elle liée au comportement avec les patients? S'agit-il de la qualité de la prestation de soins infirmiers? De celle des structures

du service d'ASD? De la disponibilité et de l'accessibilité? Sous quel angle définissons-nous la qualité? De notre point de vue? De celui des patients? Du point de vue de notre mandant, le Canton? De celui de l'infirmière ou de l'infirmier? Des proches? Des pourvoyeurs de clients, soit les médecins, les hôpitaux, etc.? Des contribuables et de ceux qui paient les primes? Chaque question suscite un potentiel de points communs et de malentendus. «Économicité et qualité en toute priorité» s'intitulait un article paru dans la NZZ du 8 janvier 2016 à propos des tarifs médicaux. Et pourtant la signification de la «qualité» n'est pas clairement définie puisqu'elle dépend de la perspective de l'observateur. Il en va de même pour l'économicité.

Hétérogénéité et qualité sont des notions que chacun se représente à sa manière. Pour la branche de l'ASD, ce qui est essentiel et obligatoire c'est que des critères concrets permettent d'en avoir une conception commune et, de plus, d'identifier les points de divergence et les différences de conception. Ces questions seront encore plus pressantes et impératives lorsque la prise en charge par les organisations d'ASD sera mise au concours. Pour nous, cette mesure est une gageure sur le plan fédéral et cantonal. Des pistes existent, encore faut-il pouvoir mettre ces solutions au point, les intégrer et les mesurer, dans l'intérêt de notre société et de notre système de santé.

Avec Lisa Humbert-Droz, notre présidente encore actuelle, j'ai eu l'occasion de mener d'excellents débats sur les notions d'hétérogénéité et de qualité. J'ai eu le privilège de travailler à ses côtés durant dix ans. Même si elle a assumé les fonctions de présidente de l'association cantonale d'ASD pendant treize ans, elle nous a toujours apporté le regard extérieur indispensable. Extérieur, à savoir impartial, non conventionnel, surprenant, non conformiste et créatif. Pour cette qualité comme pour bien d'autres choses je te remercie, chère Lisa. Bonne chance, bonne santé et beaucoup de bonheur!



De g. à d.: Andrea Utzinger, Jürg Schläfli, Denise Boleij, Nicole Grossniklaus

Direction

Jürg Schläfli Directeur

Collaboratrices

Denise Boleij Collaboratrice administration (dès le 1^{er} septembre 2015)

Nicole Grossniklaus Assistante de direction

Sarah King Communication (jusqu'au 30 juin 2015)

Andrea Utzinger Assistante de direction adjointe

Mandats

Conseils juridiques Andreas Danzeisen, avocat, ADIVOCATE, Berne
Gregor Ruh, juriste, Büro für Arbeitsrecht, Thoune

Traductions Anne-Lise Greber-Borel, juriste, Zollikofen

Organe de vérification des comptes Revisia SA, société fiduciaire, Bienne

Le premier symposium de l'ASD consacré au «Marché, politique et obligation de prise en charge – possibilités et marge de manœuvre à disposition des organisations d'ASD à but non lucratif» a connu un franc succès.

Le premier symposium de l'ASD s'est déroulé le 28 octobre 2015 au Centre Paul Klee, à Berne. Il a rassemblé 120 participants représentant 40 organisations d'ASD.

Le comité avait prié les conférenciers de parler franchement. Louanges et déclarations telles que «les services d'ASD font sens et sont nécessaires» n'étaient pas de mise. Le symposium avait pour but d'exposer les défis du futur posés aux organisations d'ASD ainsi que d'entendre les attentes des pourvoyeurs de clients (médecins, hôpitaux) et des milieux de la politique. Willy Oggier, économiste de la santé, a exposé avec compétence et sans fard la situation de l'économie de la santé dans une présentation intitulée «Positionnement stratégique conquérant des organisations d'ASD: Quelques réflexions présentées en introduction par un économiste de la santé». Il a également défini le rôle des organisations d'ASD à but non lucratif, notamment en insistant sur leur excellence dans le domaine médical et des soins qu'il estime être le facteur de réussite le plus important. Selon lui, les facteurs économiques de succès sont la capacité à investir ainsi que des structures et des processus optimaux car ils sont la condition à la conclusion d'alliances susceptibles de s'attacher les pourvoyeurs de clients d'une part de et, d'autre part, de veiller à l'indispensable satisfaction des patients.

Katrin Zumstein, membre du Grand Conseil du canton de Berne, présidente de la Commission de la santé et des affaires sociales, s'est penchée sur les sujets énoncés dans le titre de son exposé: «Concurrence et sécurité de la prise en charge». Elle a reconnu adhérer au principe de la concurrence dans le domaine des soins ambulatoires. Dans son exposé intitulé «Il n'y a pas d'alternative aux organisations d'ASD», Folkert Maecker, médecin FMH spécialisé en médecine interne générale, a prédit que, en raison de l'évolution démographique et du recul du nombre des médecins de famille, les heures de soins à prodiguer par les organisations d'ASD vont nettement augmenter. Les ressources pour y faire face se font rares. Non seulement les moyens financiers seront plus limités mais on sera confronté à une quantité insuffisante de professionnels qualifiés indispensables. Il s'ensuivra une baisse de la qualité dans le secteur de la santé. C'est pourquoi les services d'aide et de soins à domicile sont plus nécessaires que jamais. Le groupe d'intérêts formé par les hôpitaux était représenté par Bruno Letsch, président de la direction du Centre Hospitalier Biel-Bienne. Son exposé, «Prise en charge à la sortie de l'hôpital: intégration ou segmentation?» traitait du réseautage dans le secteur de la santé et dans les différents services d'accueil du point de vue des patients et des proches. Le travail de coordination entre toutes les parties impliquées est énorme mais les défaillances du système sont atténuées grâce à l'initiative personnelle et à la bonne collaboration. A cet égard, les organisations d'ASD peuvent renforcer leur collaboration avec les hôpitaux et

Contrat de prestations: négociations avec le Canton

contribuer à améliorer les échanges (de données). Après les exposés, au cours de la table ronde animée par Markus Böni, responsable des programmes à Telebielingue, les quatre conférenciers ont débattu de la situation future du secteur de l'ASD sous l'angle de leur groupe d'intérêts. Ils étaient tous d'accord que le plus gros défi lancé aux prestataires dispensant des soins médicaux de base en ambulatoire est de recruter suffisamment de personnel bien formé et de le garder.

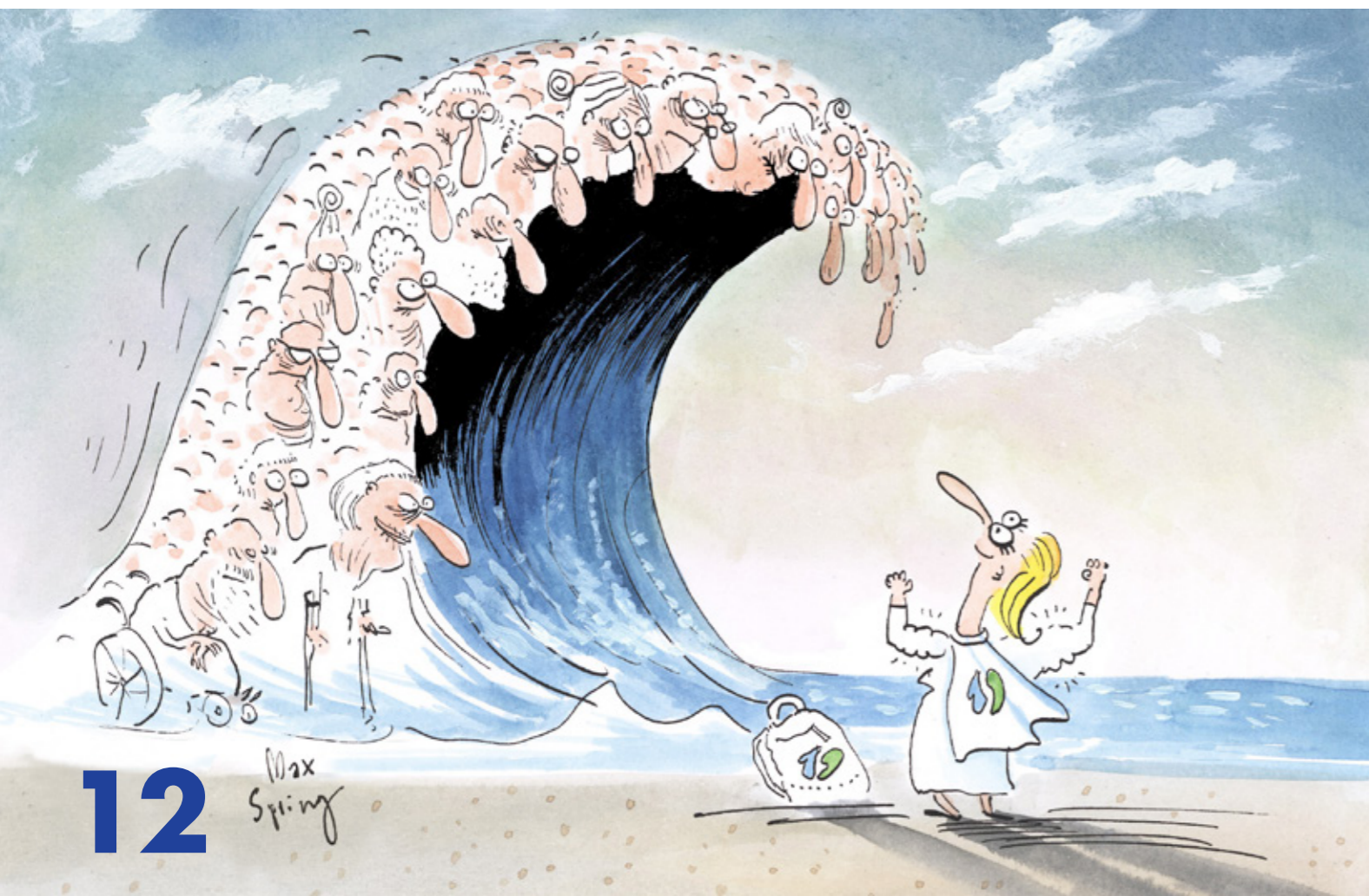
Tout l'après-midi a été occupé par les worldcafés organisés et dirigés par Dieter Achtnich, Achtnich associates. Les thèmes discutés dans les groupes étaient «Clients, marché, organes chargés d'attribuer les cas et concurrence» ainsi que «Politique, mandat et moyens financiers». Le lien a ainsi été fait avec un avenir proche et les impulsions données par les différents conférenciers ont été incluses dans la discussion.

Les «possibilités et latitudes» élaborées seront intégrées dans les réflexions stratégiques menées tant chez nous qu'au sein de nos organisations.

Compte tenu des échos positifs reçus au sujet du premier symposium de l'ASD, nous songeons à en organiser d'autres, à première vue au rythme d'une session tous les deux ans.

La délégation de négociations a tenu près de vingt séances en lien avec les contrats de prestations, à l'intérieur de la délégation et avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale. Les conditions générales du contrat de prestations portant sur les soins ont été définies lors des séances ordinaires auxquelles les trois autres prestataires (organisations d'ASD privées, infirmières et infirmiers indépendants et appartements avec prestations/homes) ont également participé. Nous avons en outre négocié les dispositions concernant l'obligation de prise en charge. Il n'y avait pas de train de mesures à discuter. Une nouvelle fois, les prestations spécifiques ont été au cœur des débats. Les soins de base dispensés dans le cadre des prestations spécifiques soins psychiatriques et soins des plaies sont de nouveau rémunérés depuis le 1^{er} janvier 2016. Les prestations de coordination qui sont dispensées notamment par des spécialistes externes et ne sont pas remboursées par les assureurs maladie sont définies avec plus de précision, ce qui amène une harmonisation de l'application de ces dispositions. Il en va de même de l'indemnisation des interventions ainsi que du travail accompli en fin de semaine et pendant les jours fériés. Dès lors, les marges d'interprétation d'une certaine importance tombent. La rémunération du déplacement par intervention a été adaptée et s'élève désormais à 7 francs en lieu en place de 6 francs 60. Nous avons recommandé à nos membres de signer ce contrat de prestations.

Dans le domaine de l'aide ménagère et de l'encadrement social, on assiste à une modification d'importance. Sur réquisition de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, la SAP a décrété, pour les bénéficiaires de PC, un tarif maximal de 46 francs plus 5 francs par jour de forfait de déplacement. La délégation de négociations avait demandé de discuter d'autres systèmes de rétribution de l'obligation de prise en charge. La SAP n'est pas entrée en matière et a décidé, en 2016, de s'en tenir au système en vigueur. La délégation de négociations et le comité sont d'avis que, sur le nouveau marché, la rétribution par habitant lance de mauvais signaux et que l'obligation de prise en charge devrait exclusivement être rémunérée par le biais des prestations. Nous n'avons pas recommandé à nos organisations de souscrire à ce contrat de prestations.



Développement de la branche

La mise au concours est-elle une chance ou un risque?

Les organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif doivent s'accorder sur le plus grand dénominateur commun possible. C'est la seule manière de nous positionner clairement. Quel degré d'homogénéité est-il possible d'atteindre dans le canton hétérogène de Berne?

L'Assemblée des délégués extraordinaire du 13 août a donné le feu vert au comité pour faire établir par la Haute école de Lucerne une analyse du marché et de stratégie. Cette étude a d'une part pour but de montrer quelle position l'association cantonale doit adopter dans le contexte hétérogène de l'ASD du canton de Berne dans l'intérêt de tous ses membres et, d'autre part, d'examiner sur quels points la stratégie de chaque organisation doit se distinguer de celle des autres. Attendus avec impatience, les résultats seront connus au printemps 2016.

L'hétérogénéité des organisations d'ASD à but non lucratif bernoises est clairement ressortie lors du premier symposium de l'ASD du 28 octobre 2015 (voir chapitre 1). La concurrence voulue par les milieux politiques et les autorités représente depuis longtemps une réalité dans notre canton. Les taux de croissance des prestataires privés sont nettement plus élevés que ceux des organisations d'ASD à but non lucratif. Les organisations dispensant leurs services dans des régions urbaines attractives pour les prestataires privés sont particulièrement exposées. C'est aussi le cas de celles qui se reposent sur leurs acquis.

L'émission diffusée la veille du symposium dans l'émission de télévision «10 vor 10» sur les prestataires privés et leur demande de mettre au concours les prestations d'ASD a effrayé de nombreux membres. Est-il possible que les conditions imposées aux lignes de cars postaux ou aux services de télécommunication soient aussi applicables aux prestations de soins? Les thèmes de concurrence et de mise au concours n'avaient jamais encore été aussi directement palpables. Comme la synthèse des discussions qui se sont déroulées dans les ateliers du symposium l'a mis en évidence, cette émission s'est révélée particulièrement alarmante pour les comités de nos organisations-membres responsables de la stratégie.

Il y a déjà des années, le canton de Berne a examiné l'éventualité d'une mise au concours des prestations d'ASD. Le moment n'était manifestement pas idéal. La pression exercée par les milieux politiques et les médias sur les communes et les cantons pour qu'ils mettent au concours les soins de santé de base en ambulatoire s'accroît. On peut légitimement se demander quand l'obligation de prise en charge sera mise au concours bien que ce moment n'ait pas vraiment d'importance. Avec ou sans mise au concours nous devons, au moyen d'optimisations des processus, d'amélioration de la qualité, d'économies sur les coûts, etc. réfléchir au problème et ficeler des projets concrets qu'il faut réaliser afin d'être équipés

pour affronter l'avenir. La pression extérieure veille à ce que des coopérations et nouveaux modèles qui jusqu'à lors n'avaient pas pu être évalués soient transposés dans la réalité. De même que les membres des comités et des directions, le comité de l'association cantonale est invité à envisager différents scénarios et à anticiper les possibles conditions d'une mise au concours. Notre organisation faîtière, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, chargée par les associations cantonales de traiter ce sujet, se trouve dans la même situation.

Au sein du comité, nous avons, au cours de l'année sous revue, ressenti plus fortement qu'auparavant l'hétérogénéité de nos organisations d'ASD et leurs conceptions différentes de l'avenir des organisations d'ASD à but non lucratif dans le canton de Berne. Plusieurs groupes ont fait équipe dans le but de faire accepter leur point de vue. Sur le plan de l'hétérogénéité, lorsqu'on se limite à confronter les petites organisations aux grandes ou les structures rurales aux urbaines, la discussion n'atteint pas son objectif. En tant qu'association faîtière, nous sommes tenus d'être à la disposition de toutes les organisations à but non lucratif du canton et de prendre en compte les demandes de tous nos membres tout en maintenant la stratégie claire approuvée par les délégués.

Il est rarement demandé à une branche d'opérer des changements sur une aussi longue durée que ce n'est le cas pour le secteur de l'ASD bernois. Les organisations d'ASD à but non lucratif du canton de Berne n'ont pas à rougir de la comparaison avec d'autres cantons. Dans leur majorité, nos membres sont tout à fait prêts à opérer des changements et à les mettre en pratique. Ils abordent les défis à venir dans les meilleures conditions. Davantage même, les gageurs offrent aux organisations d'ASD dynamiques la chance, à moyen terme, de bien se positionner sur le marché de l'ASD suisse.

Développement de l'aide familiale AF suite aux décisions d'économies

Où se situent aujourd'hui les organisations d'ASD avec leurs différents modèles? Malheureusement, en 2015 la SAP n'était pas prête à discuter, dans le cadre des négociations sur le contrat de prestations, d'une rétribution de l'obligation de prise en charge des prestations d'AF intégrée dans de nouveaux modèles. Nous espérons qu'il en ira autrement en 2016.

Obligation de formation

Seul le domaine de l'ASD se voit appliquer le calcul de l'obligation de formation sur la base de la prise en compte obligatoire de la totalité de la croissance des heures de soins fournies. Les personnes chargées des prestations ont présenté une demande commune visant à ce que la croissance ne soit pas prise en compte dans sa totalité dans le calcul de l'obligation de formation afin de garantir le mandat de formation et de ne pas mettre en péril la qualité des soins actuelle. Les organisations d'ASD proposent de nombreuses bonnes places de formation même si la Direction de l'instruction publique a constaté que, dans ce domaine, la proportion de formations interrompues était relativement élevée (env. 12%).

Spécialisation dans le domaine des soins et formes de collaboration qui en découlent

Dans le cadre d'un dialogue commun, il est désormais possible de développer des orientations nouvelles. Elles forment une base constructive permettant de renforcer la collaboration dans d'autres domaines. Dans le canton, il arrive parfois qu'on jette un regard au-delà de son pré carré et qu'on s'ouvre au dialogue comme l'ont montré les deux conférences des présidents organisées par l'association cantonale au cours du troisième trimestre 2015.

Etude de l'Université de Bâle (Uni Basel)

En 2015, les médias se sont principalement intéressés aux organisations d'ASD à but non lucratif en relation avec l'étude Felber de l'Université de Bâle (Uni Basel), mandatée par l'Association Suisse Spitex Privée ASPS. Cette étude constate que les organisations d'ASD à but non lucratif sont X fois plus onéreuses que les prestataires privés, observation reprise et communiquée telle quelle par les médias. Cette «diatribe» a suscité dans la branche de l'incompréhension et un fort mécontentement. Le secteur de l'ASD bernois est très hétérogène et les différences sont encore plus marquées si l'on considère l'ensemble de la Suisse. Il ressort toutefois de cette même étude que les conclusions tirées de la synthèse de la branche de l'ASD ne peuvent qu'en donner une image déformée. En conséquence, de fausses assertions circulent qu'on ne peut presque plus rectifier.

Promotion de l'ASD et sensibilisation dans les milieux politiques et au sein de la société

Une promotion stratégique coordonnée de la branche de l'ASD au niveau national lancée dans le cadre de la stratégie pour les soins de longue durée permettrait aux cantons de mieux gérer les offres. La connaissance des services d'ASD, discrètement active et décentralisée parmi les patientes et les patients, augmenterait dans la population.

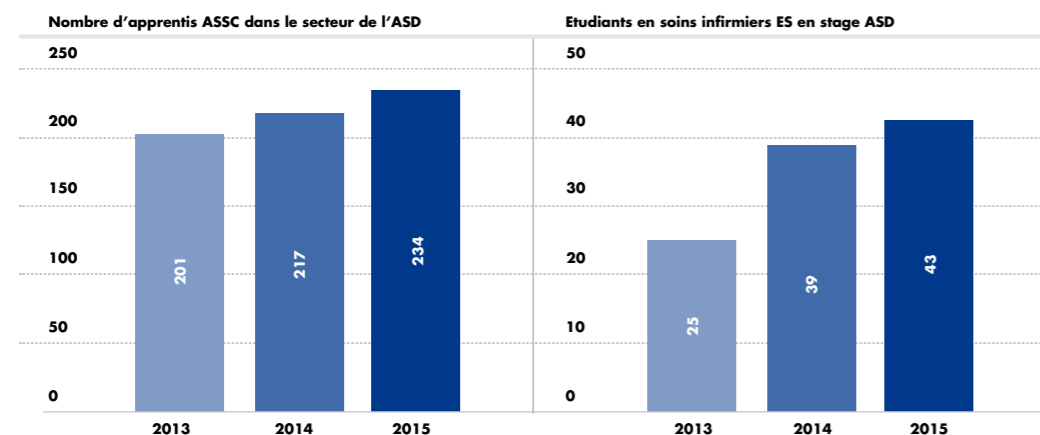
Il est impératif de promouvoir la visibilité du secteur de l'ASD dans les milieux politiques et au sein de la société. Les organisations d'ASD à but non lucratif doivent occuper l'espace de manière plus dynamique tout en restant crédibles, ce qui réclame un engagement coordonné sur le plan national, cantonal et régional. Pour cela il faut absolument disposer de délégués des organisations d'ASD bénéficiant des compétences nécessaires.



Formation professionnelle

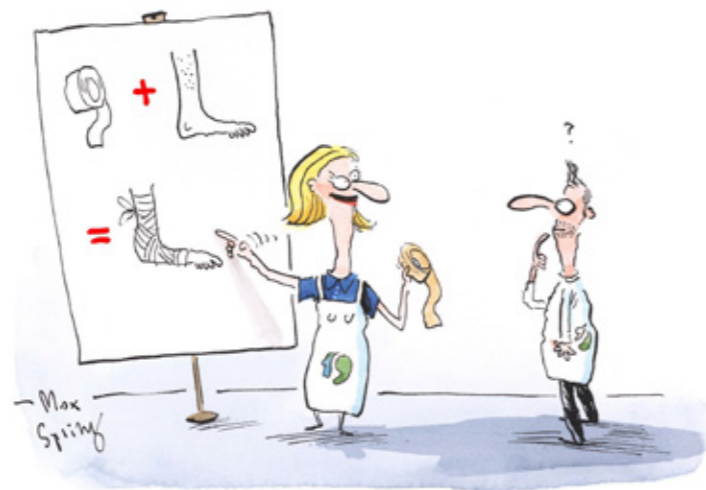
Les organisations d'ASD s'engagent fortement dans la formation

Les chiffres de la formation progressent chaque année et sont très réjouissants. Ils montrent que le secteur de l'ASD propose un domaine d'apprentissage fort intéressant pour les apprentis et les étudiants. L'évolution des trois dernières années dans le canton de Berne figure dans les tableaux ci-après.



Pour réagir de façon proactive à la pénurie de professionnels, nous devons très clairement viser à augmenter ces chiffres ou tout au moins à nous y tenir. Malheureusement, on manque toujours d'offres de stages de cycle tertiaire A, niveau haute école. Sur ce point, notre secteur des soins de santé est confronté à un urgent besoin.

Le secteur de l'ASD est représenté par de nombreux spécialistes compétents siégeant dans d'importantes commissions nationales, cantonales et régionales. Nous avons ainsi l'occasion de défendre nos intérêts primordiaux directement dans la phase de conception des filières de formation nouvelles ou remaniées. Le dialogue avec les experts d'autres domaines des soins de santé permet une vision plus large en ce qui concerne les réformes de la formation à venir.



Voici une vue d'ensemble des commissions et de leurs représentants pour le compte de l'ASD:

- **Bildungsrat (Conseil de la formation) Oda Gesundheit Bern (jusqu'à fin 2015)**
Monika Balmer, ASD Region Bern Nord
- **Beirat (Comité consultatif) BZ Pflege en coopération avec Oda Gesundheit Bern (dès 2016)**
Nicole Mellenberger, ASD Biel-Bienne Regio
- **Commission d'examen ASSC**
Ingrid Nakielny Flückiger, ASD Region Emmental
- **Commission d'examen ASA**
Renate Braesigke, Services d'ASD Aarwangen, Schwarzhäusern, Bannwil
- **Commission des cours interentreprises ASSC**
Gerhard Kalbermatten, ASD Region Büren
Claudia Walther, ASD Region Bern Nord
- **Commission des cours interentreprises ASA**
Verena Blaser, ASD Oberaargau AG
- **Experts examinateurs procédures de qualification 2015**
39 experts travaillant au sein de services d'ASD
- **Formatrices et formateurs actifs dans les cours interentreprises**
3 spécialistes du secteur de l'ASD
- **Groupe de pilotage Obligation de formation SAP (Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale)**
Nicole Mellenberger, ASD Biel-Bienne Regio
- **Commission de développement plan d'études cadre en soins infirmiers ES (OdASanté)**
Karin Zürcher, ASD Region Thun
- **Plan de formation Assistante en soins et santé communautaire (OdASanté)**
Franziska Eastus, SPITEX BERN

En qualité de responsable de la formation de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, Rahel Gmür défend les intérêts de notre association cantonale aussi bien que les intérêts généraux du système de formation au sein de nombreuses instances nationales et cantonales.

Obligation de formation

L'association cantonale bernoise d'ASD a demandé à la SAP de ne pas prendre la croissance en compte dans sa totalité dans le calcul de l'obligation de formation faute de quoi la qualité actuelle du mandat de formation ne pourrait pas être maintenue. Le secteur de l'ASD offre beaucoup de bonnes places de formation. Force est cependant de constater que la part de contrats d'apprentissage interrompus, située à 12 %, est relativement élevée. Les raisons en sont multiples, parmi elles il faut citer les exigences très élevées posées par un travail très autonome.

Nouvelles: nouvelles perspectives dans le domaine des soins infirmiers

L'examen professionnel en soins de longue durée et accompagnement est l'une des nouvelles offres de formation proposées sur le marché du travail.

L'extension à de nouveaux examens se poursuit: le projet *Examens fédéraux dans le domaine des soins infirmiers* prévoit le développement de six autres examens professionnels supérieurs (EPS) et d'un examen professionnel (EP) qui tiendront compte des exigences actuelles dans la pratique des soins. Il s'agit de: EPS Soins en gériatrie et soins psychogériatriques, EPS Conseil en diabétologie, EPS Soins en néphrologie, EPS Infirmière puéricultrice, EPS Soins palliatifs et oncologie avec spécialisations ainsi que l'EP et l'EPS en soins psychiatriques. Il est indispensable d'encourager les collaboratrices et collaborateurs du secteur de l'ASD à se lancer dans ces nouvelles formations. Rahel Gmür est convaincue qu'elles sont susceptibles d'allonger la durée de la vie professionnelle dans le secteur de la santé, objectif qui est dans l'intérêt de tous les secteurs des soins de santé.

Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de santé, mis à jour en 2016

La CDS, l'OdASanté et l'OFSP publieront vraisemblablement un rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de santé non universitaires en septembre 2016. Ce dernier présentera d'une part la situation actuelle des effectifs, le solde migratoire et les diplômes décernés. D'autre part, sur la base de nouvelles prévisions concernant l'évolution des besoins, il recalculera les besoins annuels en formation et réévaluera différents aspects tels que le mélange des compétences (skill- und grademix), la durée de vie professionnelle moyenne et l'évolution des systèmes de soins. Ce rapport est un outil important pour l'orientation stratégique à long terme du secteur de l'ASD en matière de formation initiale et continue.

Rahel Gmür remercie chaleureusement toutes les entreprises formatrices et tous les experts et expertes.

Mise en œuvre de la campagne de marketing «Nous ne sommes pas des héros» et nouvelle conception pour les années 2015 et 2016

Dans les organisations d'ASD, l'année 2015 a été dominée par la mise en œuvre de la campagne développée l'année précédente. Pour la réaliser, elles ont bénéficié de l'apport de divers documents à imprimer (posters, cartes postales, etc.), des exemples d'annonces faciles à adapter et des signatures spécifiques pour les courriels. Un abécédaire qui recense les valeurs et messages les plus chers au secteur de l'ASD d'utilité publique à but non lucratif a été placé au centre de la campagne. Ce document restera en vigueur pendant une période prolongée. L'abécédaire est une source de discussions qui incite les cadres, collaboratrices et collaborateurs à s'interroger sur des notions telles que «besoin», «respect» ou «marché» en vue d'en définir une conception commune.

De front avec les mesures de mise en œuvre, le groupe de projet Marketing a, au cours du premier semestre de l'exercice sous revue, étoffé la campagne en y ajoutant le thème «recrutement». Il s'agissait de se concentrer sur le recrutement de collaboratrices et collaborateurs potentiels. A l'aide d'affiches, d'annonces dans les revues spécialisées et de publicité en ligne sur des portails, les organisations d'ASD à but non lucratif se sont positionnées comme des employeurs aux multiples facettes et attractifs. Simultanément, il était loisible de saisir gratuitement des offres d'emploi à l'échelle cantonale sur le site www.spitexbe.ch/jobs ou www.spitexjobs.ch. Cette prestation gratuite au bénéfice de nos membres demeure valable en 2016. La campagne de recrutement se fonde sur des sujets qui illustrent de manière originale les activités multiples et complexes effectuées par le personnel de l'ASD.

Pour la campagne 2016, nous avons convoqué une nouvelle fois un groupe d'essai (sounding board). En novembre, la campagne a été soumise aux critiques des collaborateurs de tous les domaines de l'ASD. Elle a été jugée très positive. La nouvelle campagne sera mise en œuvre au cours du premier semestre de 2016. Elle s'adresse aux médecins de famille, aux hôpitaux, aux personnes de référence proches et aux clients potentiels.

Analyse du marché et de stratégie des services d'ASD du canton de Berne par la Haute école de Lucerne

Au printemps 2015, nous avons mis au concours le projet «Analyse du marché et de stratégie». L'étude a pour but de mettre en évidence les stratégies et solutions envisageables pour les organisations d'ASD et l'association cantonale. Nous avons sélectionné la Haute école de Lucerne «Hochschule Luzern HSLU» parmi plusieurs dossiers soumis par des entreprises et des institutions. Les résultats de l'étude seront présentés lors de l'assemblée des délégués du 23 mai 2016.

Assemblées des délégués

L'assemblée des délégués ordinaire qui a eu lieu le 20 mai 2015 s'est focalisée sur les élections. La présidente, Lisa Humbert-Droz, ainsi que les membres du comité Rahel Gmür, Lars Guggisberg, Urs Kernen et Erika Wüthrich Rösch ont été réélus. L'assemblée des délégués a élu un nouveau membre au comité en la personne de Markus Irniger, directeur de l'ASD Biel Bienne Regio. La disposition des statuts qui ne définit pas de manière explicite les délais de dépôt des motions des membres a été critiquée par les délégués. Il est prévu de soumettre la modification des statuts désirée à l'AD 2016.

Une assemblée des délégués extraordinaire a dû être convoquée le 13 août 2015 pour voter l'attribution d'un mandat d'«analyse du marché et de stratégie» à la Haute école de Lucerne. Les délégués ont approuvé cette étude et les coûts qu'elle génère à une forte majorité.

Réunion d'information relative aux analyses du Spitex Service Center

Le groupe de travail «Transfert des données» a mis sur pied la réunion d'information du 7 mai 2015 dans le but d'en apprendre davantage sur les possibilités offertes par cette plateforme et de veiller au réseautage entre les membres.

Dans le cadre d'ateliers, plus de vingt personnes ont discuté des possibilités de procéder à une analyse comparative (benchmarking) en se fondant sur les données que les organisations d'ASD déposent sur la plateforme Spitex Service Center.

Rencontres et conférences des présidents

Lors des assemblées des délégués, quelques présidents ont exprimé le souhait d'entretenir une collaboration plus étroite avec le comité. Nous avons pris en compte ce désir de réseautage et ce souci de renforcer l'échange d'informations avec le comité et nous nous sommes réunis le 9 septembre 2015. Quarante participantes et participants ont démontré par leur présence la nécessité de tels échanges.

La première conférence des présidents officielle, prévue à une fréquence annuelle, a été convoquée le 11 novembre 2015. Réunissant à peine vingt personnes, elle a connu nettement moins de succès que la première rencontre.

Nouveau profil internet de www.spitexbe.ch

Notre site a été relooké et mis en service en juillet 2015. Nous avons repris la conception de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASASD) et avons fait réaliser le travail par l'entreprise webways AG.

Bulletin INFO-BE (Newsletter destinée à nos membres)

Par le biais de cet organe, nous informons les présidentes et présidents, les directrices et directeurs ainsi que les cadres inscrits actifs dans les organisations d'aide et soins à domicile à but non lucratif sur les événements et sujets importants intéressant la branche. En 2015, nous avons envoyé 30 bulletins INFO-BE comportant 48 articles. Ils concernaient notamment la campagne de marketing, le contrat de prestations, les manifestations internes et les changements au niveau cantonal.

Bulletin Rendez-vous

Via la plateforme en ligne Rendez-vous, nous tenons toutes les personnes intéressées au courant de l'actualité qui touche au secteur de l'ASD. Nous mettons en ligne tous les quinze jours des annonces concernant des manifestations, des conseils de lecture, des décisions politiques, des nouveautés dans le secteur de la santé et des informations émanant des organisations ou des associations cantonales d'ASD. Au cours de l'année sous revue, nous avons publié 86 articles.

Newsletter (publique)

En 2015, nous avons envoyé tous les deux mois une newsletter contenant les articles les plus importants du bulletin Rendez-vous. Cette infolettre s'adresse aux lecteurs qui ne consultent pas régulièrement notre site mais qui souhaitent néanmoins être tenus au courant.



Boutique en ligne «Spitexshop»

Notre boutique en ligne «Spitexshop» propose une large palette de produits d'ASD. Notre clientèle s'étend à toutes les organisations d'ASD sur le territoire suisse qui peuvent commander aisément nos articles publicitaires ou nos documents spécialisés en ligne ou par téléphone. Parmi les cadeaux publicitaires pratiques, les présents avantageux ou les cadeaux de grande valeur, les organisations d'ASD sont libres de choisir ce qui fera plaisir à leurs clientes et clients ou à leurs collaboratrices et collaborateurs.

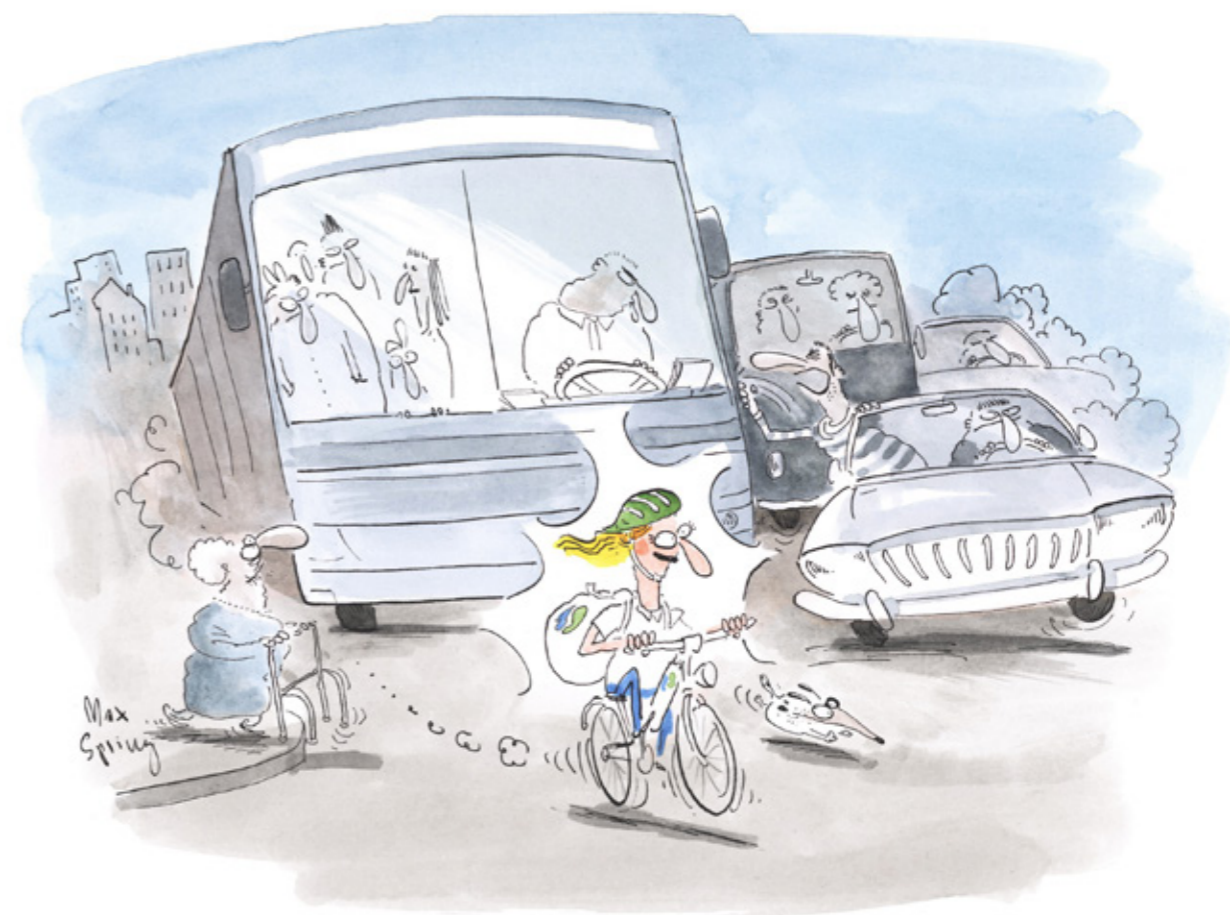
Etre en mesure de proposer des articles de bonne qualité à leur juste prix est une gageure. Nous comparons toujours les offres de différents fournisseurs et sélectionnons les articles présentant le meilleur rapport qualité/prix. Nous entretenons les relations avec nos fournisseurs depuis fort longtemps. Nous discutons aussi avec nos clients et matérialisons ensemble des idées intéressantes dans le but de mettre à disposition de notre clientèle les meilleurs articles publicitaires possibles.

Indémoudables et nouveautés: le mélange en fait le succès

Outre les articles bien établis comme l'étui à pansements, le stylo bille ou les sacs en plastique, durant l'année sous revue nous avons proposé les nouveaux articles suivants: pastilles de dextrose Dextro Energy, porte-clés court et forme en V, calculatrice de bureau, loupe, balle antistress «cachet», carnets de post-it à couverture souple ainsi qu'un set de pansements de poche.

En 2015, au palmarès des meilleures ventes figure une nouvelle fois l'étui à pansements vert à raison de 127 unités à 50 pièces vendus (6350). Avec 510 exemplaires écoulés, le set de manucure bleu métallisé s'est très bien vendu. Les décapsuleurs pour bouteilles en PET, dont nous avons vendu 160 unités à 25 pièces (4000 pièces) ont aussi été fort appréciés. Les pastilles de dextrose Dextro Energy qui succèdent aux bonbons Halter sont le produit phare de l'année sous revue. Nous en avons vendu 91 unités à 250 pièces (23'250 pièces).

Tous nos produits peuvent être visionnés sur le site www.spitexshop.ch et commandés via internet.



Bilan

BILAN	31.12.2015	31.12.2014
Actifs circulants		
Liquidités	927'163.40	697'453.74
Caisse	105.50	249.40
Poste	927'057.90	697'204.34
Créances résultant de livraisons et de prestations	1'571.00	11'456.00
Créances envers des tiers	0.00	10'200.00
Créances envers des proches	1'671.00	1'456.00
Ducroire sur débiteurs	-100.00	-200.00
Autres créances à court terme	634.15	475.15
Impôt anticipé	165.80	475.15
Créances envers les assurances sociales	468.35	0.00
Réserves et prestations non facturées	24'304.80	15'656.70
Réserves articles publicitaires et imprimés		
Régularisations actives	0.00	3'500.00
Actifs immobilisés		
Biens mobiliers immobilisés	4'400.00	5'200.00
Total des actifs	958'073.35	733'741.59

BILAN	31.12.2015	31.12.2014
Fonds étrangers		
Engagements résultant de livraisons et de prestations	75'832.30	133'599.95
Engagements envers des tiers	58'396.85	133'599.95
Engagements envers des proches	17'435.45	0.00
Autres engagements à court terme	0.00	884.85
Engagements envers les assurances sociales	0.00	884.85
Régularisations passives et provisions à court terme	336'091.85	106'811.55
Projet de marketing	272'141.85	76'126.85
Etude HES Lucerne	50'000.00	0.00
Divers de moins de CHF 1'000.—	962.70	978.50
Vacances et heures supplémentaires	10'287.30	21'706.20
Prime de résultat	2'700.00	8'000.00
Provisions et positions analogues prévues par la loi	33'180.50	33'180.50
Régionalisation	18'000.00	18'000.00
Initiative	15'180.50	15'180.50
Capital affecté	40'326.89	40'326.89
Fonds de développement	40'326.89	40'326.89
Capital d'organisation	472'641.81	418'937.85
Capital libre généré	418'937.85	284'160.42
Attribution du résultat de l'exercice	53'703.96	134'777.43
Total des passifs	958'073.35	733'741.59

COMPTE D'EXPLOITATION	2015 01.01.15–31.12.15	2014 01.01.14–31.12.14
Produit d'exploitation	1'125'625.61	1'250'766.40
Recettes des articles publicitaires et imprimés	79'334.95	71'244.15
Cotisations des membres	802'400.00	798'357.90
Autres recettes, dons	243'890.66	381'164.35
Charges matériel et marchandise	-49'174.55	-51'261.15
Achat articles publicitaires et imprimés	-49'174.55	-51'261.15
Frais de personnel	-643'976.45	-556'117.70
Salaires	-292'875.20	-321'194.30
Assurances sociales	-65'982.80	-63'547.15
Prestations de tiers	-258'220.50	-152'107.65
Autres frais de personnel	-26'897.95	-19'268.60
Autres frais liés à l'exploitation	-383'360.60	-506'301.02
Charges des locaux	-49'270.95	-35'905.25
Frais administratifs et informatiques	-142'884.00	-122'645.71
Frais de publicité	-107'662.60	-280'591.60
Autres charges d'exploitation	-83'543.05	-67'158.46
Amortissements et rectifications de valeurs sur positions de l'actif immobilisé	-4'468.40	-5'200.00
Produits financiers	539.45	1'357.60
Charges et produits extraordinaires, uniques ou non imputables à la période	8'518.90	1'533.30
Résultat de l'exercice	53'703.96	134'777.43

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	2015	2014
Résultat Campagne de marketing	0.00	0.00
Recettes (des associations)	456'399.30	377'003.55
Dépenses	-184'257.45	-300'876.70
Affectation aux régularisations passives	-272'141.85	-76'126.85
Résultat Inscription en ligne des patients (OPAN)	0.00	0.00
Recettes (des associations)	50'035.85	49'603.10
Dépenses (virement à SPITEX BERN)	-50'035.85	-49'603.10
Charges extraordinaires, uniques ou non imputables à la période	0.00	6'145.75
Wenger Plattner conseils juridiques, prestations 2013	0.00	5'855.75
Caisse de compensation canton de Berne, complément 2013	0.00	290.00
Produits extraordinaires, uniques ou non imputables à la période	8'518.90	7'679.05
trees AG, provision des années 2014 et 2013	8'518.90	7'169.30
Part formation continue 2013	0.00	500.00
Allianz Suisse, différence comptes finaux 2013	0.00	9.75

Evénements majeurs survenus après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le comité, aucun événement majeur n'est survenu qui aurait été susceptible de porter préjudice à la fiabilité des comptes 2015, resp. qui aurait dû être divulgué ici.

Rapport de l'auditeur au comité sur les comptes annuels à l'Assemblée des délégués de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, Berne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers ci-joints de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, comprenant bilan, compte de profits et pertes et annexe pour l'exercice 2015 arrêté le 31 décembre 2015.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative dont nous devrions conclure que les états financiers ne correspondent pas aux lois et aux statuts.

Bienne, le 29 février 2016

REVISIA AG

sig. Hans-Peter Meier
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

sig. Christoph Schütz
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

OdASanté Suisse

- Rahel Gmür, membre du comité (membre du comité de l'Association cantonale bernoise d'ASD)

Organisation du monde du travail (Oda) Gesundheit Bern

- Rahel Gmür, membre du comité (membre du comité de l'Association cantonale bernoise d'ASD)

Commission des soins hospitaliers

- Lisa Humbert-Droz, membre de la commission (présidente de l'Association cantonale bernoise d'ASD)

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD)

- Rahel Gmür, vice-présidente du comité central, secteur Formation (membre du comité de l'Association cantonale bernoise d'ASD)

Délégation de négociations SAP / ASD / financement

- Lisa Humbert-Droz, direction, présidente de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Rahel Gmür, membre du comité de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Hanna Schiltknecht, directrice de l'ASD RegionKöniz
- Jürg Schläfli, directeur de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Philip Steiner, directeur de SPITEX BERN (jusqu'au 30 juin 2015)
- Erika Wüthrich Rösch, directrice de l'ASD Burgdorf-Oberburg
- Urs Kernen, directeur de l'ASD Interlaken et environs
- Marc Klopfenstein, directeur de l'ASD Region Bern Nord
- Daniel Piccolruaz, directeur de l'ASD Seeland
- Michael Zellweger, responsable de la gestion des finances et du controlling de SPITEX BERN (dès le 1er juillet 2015)

Groupe de projet Campagne de marketing

- Lisa Humbert-Droz, direction, présidente de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Markus Irniger, directeur de l'ASD Biel-Bienne Regio
- Marc Klopfenstein, directeur de l'ASD Region Bern Nord
- Matthias Roth, directeur de l'ASD Aare Gürbetal
- Jürg Schläfli, directeur de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Philip Steiner, directeur de SPITEX BERN (jusqu'au 30 juin 2015)
- Ursina Weber, directrice de l'ASD Aemmeplus
- Eva Zwahlen, SPITEX BERN

Groupe de projet Transfert des données

- Reto Antener, directeur de l'ASD Aarebrügg
- Roland Engimann, SPITEX BERN
- Andrea Lazecki, ASD AareGürbetal
- Hanna Schiltknecht, directrice de l'ASD RegionKöniz
- Jürg Schläfli, directeur de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Cornelia Steinmann, directrice de l'ASD Region Emmental

Groupe de projet Enquête clients

- Daniel Piccolruaz, directeur de l'ASD Seeland
- Jürg Schläfli, directeur de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Renate Schlup, ASD Biel-Bienne Regio
- Philip Steiner, directeur de SPITEX BERN (jusqu'au 30 juin 2015)
- Michael Stettler, directeur de SPITEX BERN (dès le 1^{er} juillet 2015)

Groupe de projet Transmission aux praticiens

- Marianne Hubschmid, directrice de l'ASD Bürglen
- Barbara Langenegger, directrice de l'ASD Aarwangen
- Hanna Schiltknecht, directrice de l'ASD RegionKöniz
- Jürg Schläfli, directeur de l'Association cantonale bernoise d'ASD
- Barbara Siegenthaler, directrice de l'ASD Zulg
- Monika Thüler, directrice de l'ASD RUTU
- Erika Wüthrich Rösch, directrice de l'ASD Burgdorf-Oberburg

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré dans diverses instances et au sein de nos groupes de projet. Par leurs connaissances et leur engagement, elles ont apporté en 2015 une contribution majeure au développement de la branche du maintien à domicile dans le canton de Berne.



Notion	Explication
AF	Prestations d'aide familiale, à savoir prestations d'aide ménagère et d'accompagnement social
ASA	Aide en soins et accompagnement
ASSC	Assistante en soins et santé communautaire
BZ Pflege	Berner Bildungszentrum Pflege (centre bernois de formation en soins infirmiers)
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CI	Cours interentreprises
HF Pflege	Ecole supérieure ES soins infirmiers
HSLU	Hochschule Luzern (Haute école de Lucerne)
Négociations CP	Négociations relatives au contrat de prestations
OdA Gesundheit Bern	Organisation du monde du travail en santé Berne, centre de services pour la formation dans le secteur de la santé du canton de Berne
OdASanté	Organisation faïtière nationale du monde du travail en santé; défend les intérêts de la branche de la santé en matière de formation aux professions de la santé à l'échelle nationale
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PQ	Procédure de qualification
SAP	Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne
Spitex Service Senter (SSC)	Spitex service center : centrale de services réunissant sur sa plateforme informatique des données importantes fournies par les organisations d'ASD de l'ensemble de la Suisse



Impressum

Editeur Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile
Photos Patrik Kummer, Langenthal (photos pages 4, 7, 8, 10)
Dessins humoristiques Max Spring, Berne

Graphisme et réalisation Republica AG, Berne
Préimpression Ast & Fischer AG, Wabern
Impression Ast & Fischer AG, Wabern
Tirage 1000 ex. allemand, 120 ex. français

Réimpression, y compris d'extraits, uniquement sous condition de divulgation complète des sources et en accord avec l'éditrice



Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile
Monbijoustrasse 32
3011 Berne
+41 (0)31 300 51 51
info@spitexbe.ch
www.spitexbe.ch